

RD7n

Traversée de Célony



ETUDES PRELIMINAIRES COMPARAISON DES VARIANTES

La présente concertation concerne l'étude des enjeux de territoire et des contraintes de site ainsi que la proposition des variantes d'aménagement envisageables pour améliorer la circulation routière en traversée de Célony.

Cette concertation publique préalable est réalisée conformément aux articles L 103-2 et R103-1 du code de l'urbanisme.

La première concertation de juin 2018 a permis aux habitants de s'exprimer et de proposer des solutions alternatives. Toutes les solutions ont été étudiées, et cette nouvelle concertation a pour but de présenter les variantes retenues et d'identifier la variante préférée.

Ces scénarii pertinents feront l'objet d'une étude comparative détaillée ultérieure en vue de retenir la solution à mettre en œuvre.

Objectifs de l'opération

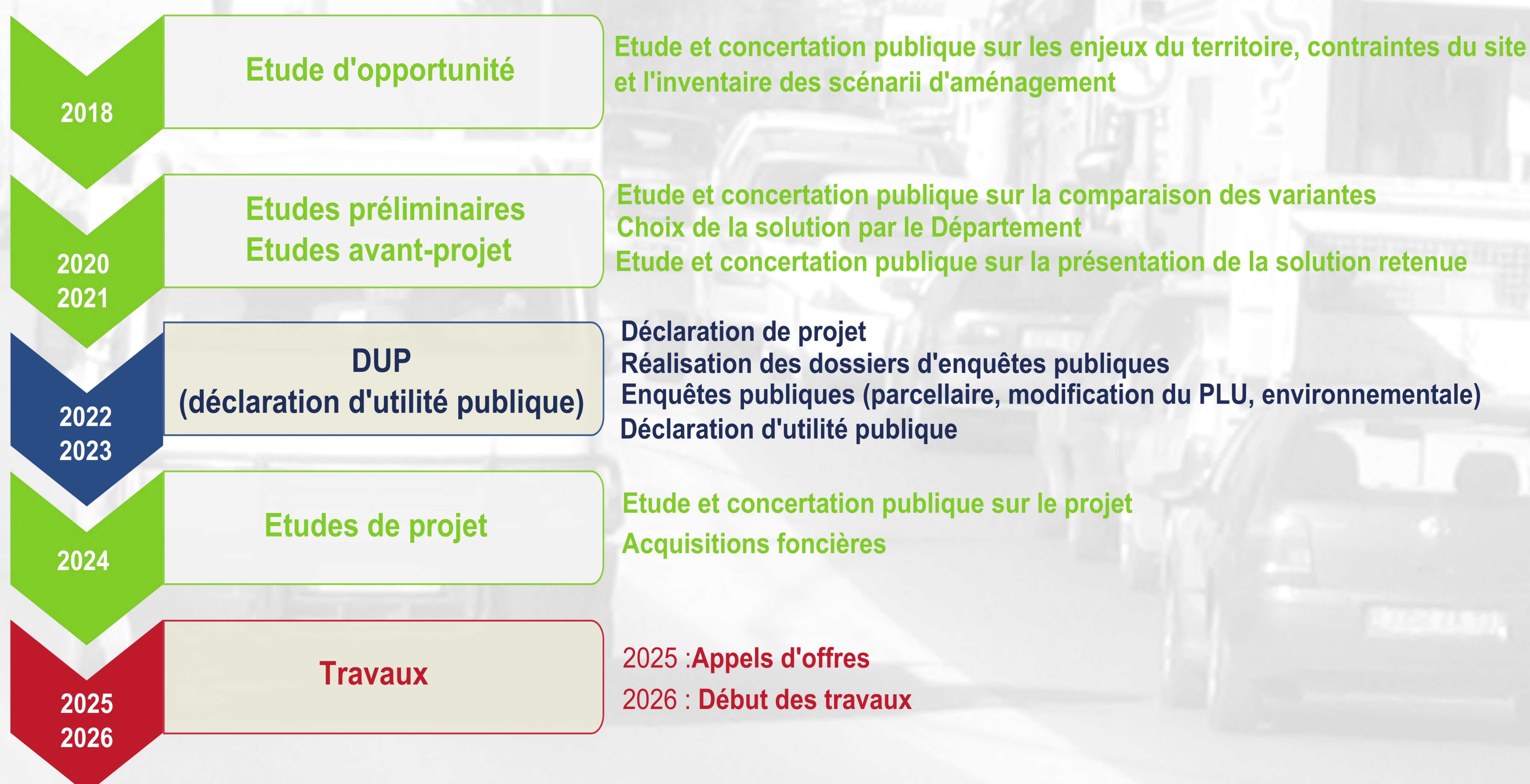
Améliorer les conditions de sécurité. L'aménagement doit permettre de sécuriser la traversée de Célony en séparant le flux de transit du trafic local et en prenant en compte la sécurité de l'ensemble des usagers, notamment celles des piétons et des cyclistes.

Renforcer la fonction de voie économique de la RD7n. L'aménagement facilitera la circulation des flux de transit entrant et sortant d'Aix-en-Provence, il devra permettre de hiérarchiser le réseau et de rendre plus lisible les itinéraires.

Supprimer les itinéraires secondaires de déviation de la RD7n (aussi appelés « shunt »). L'aménagement doit permettre de supprimer les itinéraires de transit secondaires qui empruntent la voirie communale, et de répondre à l'augmentation prévisible du trafic à long terme.

Améliorer la qualité de vie. L'aménagement doit améliorer le cadre vie qui souffre des nuisances liées à circulation routière transitant par la RD7n en traversée de Célony : pollution, bruit, insécurité routière et confiscation de l'espace.

Planification de l'opération



Sommaire des panneaux 2 à 5:

